

CONSEIL PROVINCIAL

Réunion publique du 20 octobre 2011

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK.

M. Georges FANIEL et M. Roger SOBRY siègent au bureau en qualité de Secrétaires.

La séance est ouverte à 15h35.

Il est constaté par la liste des présences que 78 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), Mme Chantal BAJOMEE (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Denis BARTH (CSP), M. Joseph BARTH (SP), M. Jean-Paul BASTIN (CDH), M. Jean-Marie BECKERS (ECOLO), Mme Rim BEN ACHOUR (PS), Mme Marie Claire BINET (CDH), Mme Lydia BLAISE (ECOLO), M. Jean-Marc BRABANTS (PS), Mme Andrée BUDINGER (PS), Mme Valérie BURLET (CDH), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Ann CHEVALIER (MR), Mme Fabienne CHRISTIANE (CDH), M. Fabian CULOT (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), Mme Nicole DEFLANDRE (ECOLO), M. Antoine DEL DUCA (ECOLO), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Abel DESMIT (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), M. Serge ERNST (CDH), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M. Yoann FREDERIC (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Marc FOCCROULLE (PS), Mme Isabelle FRESON (MR), Mme Chantal GARROY-GALERE (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. André GILLES (PS), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), Mme Mélanie GOFFIN (CDH), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), Mme Marie-Astrid KEVERS (MR), M. Christophe LACROIX (PS), Mme Monique LAMBINON (CDH), Mme Denise LAURENT (PS), M. Michel LEMMENS (PS), M. Balduin LUX (PFF-MR), Mme Valérie LUX (MR), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Anne MARENNE-LOISEAU (CDH), Mme Caroline MARGREVE (PFF-MR), M. Bernard MARLIER (PS), Mme Anne-Catherine MARTIN (ECOLO), Mme Murielle MAUER (ECOLO), M. Julien MESTREZ (PS), Mme Josette MICHAUX (PS), M. Vincent MIGNOLET (PS), M. Pierre MOSON (MR), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Françoise MOUREAU (MR), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Jean-Luc NIX (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), M. Laurent POUSSART (INDEPENDANT), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Victoria SEPULVEDA (ECOLO), M. Roger SOBRY (MR), M. José SPITS (CDH), M. André STEIN (MR), M. Jean STREEL (CDH), M. Franck THEUNYNCK (ECOLO), Mme Janine WATHELET-FLAMAND (CDH), M. Marc YERNA (PS).

Mme Marianne LONHAY, Greffière provinciale, et M. Michel FORET, Gouverneur, assistent à la séance.

Excusés :

Mme Marlène BONGARTZ-KAUT (ECOLO), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Yolande LAMBRIX (PS), M. Antoine NIVARD (CDH).

I ORDRE DU JOUR ACTUALISE

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2011.

2. Remise de la plaquette d'honneur en bronze à Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente du Conseil provincial, et à M. Julien MESTREZ, Député provincial.
7. Compte budgétaire 2010.
(document 11-12/001) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
8. Perception des taxes provinciales pour l'année 2012.
(document 11-12/002) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
9. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2012.
(document 11-12/003) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
10. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires en 2012 – 1^{ère} série.
(document 11-12/004) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)

Jeudi 20 octobre 2011

- Poursuite de la discussion sur le compte 2010 et le budget 2012.
 - Suite des réponses des Députés aux interventions sur leurs compétences spécifiques.
 - Interventions des Chefs de groupe quant aux documents **11-12/001 – 002 – 003 – 004**.
11. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2011.

Séance à huis clos

Point complémentaire n° 11

Introduction d'un recours devant le Conseil d'Etat à l'encontre d'une décision ministérielle concernant un membre du personnel enseignant.
(document 11-12/019) – 6^{ème} Commission (Enseignement et Formation)

Vendredi 21 octobre 2011

- Réponse du Collège provincial aux interventions budgétaires et aux interventions des chefs de groupe.
- Vote de l'Assemblée provinciale sur les documents **11-12/001 – 002 – 003 – 004**.

II LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19 OCTOBRE 2011

M. Georges FANIEL, Deuxième Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2010.

III COMMUNICATION DE MADAME LA PRESIDENTE

La Présidente informe l'Assemblée que la journée annuelle d'étude et de visite d'entreprise du Conseil provincial prévue le 26 octobre est annulée en raison des manifestations organisées ce jour à Seraing suite à la décision d'Arcelor-Mittal de fermer la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise.

Elle précise que cette décision a été prise en parfaite concertation avec les chefs de groupe et dans un esprit de solidarité avec les travailleurs d'Arcelor.

Elle informe l'Assemblée qu'une proposition de prise de position par rapport à cette annonce d'Arcelor-Mittal sera soumise au Conseil provincial le lendemain (21 octobre).

La Présidente informe également les membres de l'Assemblée qu'un ordre du jour actualisé se trouve sur les bancs.

IV REMISE DE PLAQUETTES D'HONNEUR DE LA PROVINCE

Monsieur le Député provincial-Président, André GILLES, remet une plaquette d'honneur de la Province de Liège en bronze à M. Myriam ABAD-PERICK, Présidente du Conseil provincial, pour ses 20 ans de mandat au sein de l'Assemblée.

Mme la Présidente remet ensuite une plaquette d'honneur de la Province de Liège en bronze à M. Julien MESTREZ, Député provincial, et prononce le discours de circonstance.

V SUITE DE LA DISCUSSION SUR LES DOSSIERS BUDGETAIRES 2012

ARRÊT DES COMPTES RELATIFS À L'EXERCICE 2010 (DOCUMENT 11-12/001) – 7^{ÈME} COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)

PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2012 (DOCUMENT 11-12/002) – 7^{ÈME} COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)

PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2012 (DOCUMENT 11-12/003) – 7^{ÈME} COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)

1^{ÈRE} SÉRIE D'EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2012. (DOCUMENT 11-12/004) – 7^{ÈME} COMMISSION (FINANCES ET SERVICES PROVINCIAUX)

Mme la Présidente rappelle que la séance de ce jour est consacrée à la poursuite de la discussion sur le compte 2010 et les dossiers budgétaires 2012.

Elle rappelle que MM. Franck THEUNYNCK, André GERARD, Jean-Marie BECKERS, Gérard GEORGES, Balduin LUX, Conseillers provinciaux, ainsi que Mme Mélanie GOFFIN, Conseillère provinciale, sont intervenus la veille et que sont inscrits ce jour Mme Marie-Claire BINET, MM. Jean-Paul BASTIN, Vincent MIGNOLET, André GERARD, Marc FOCCROULLE, Jean-Marie BECKERS et Mme Caroline MARGREVE.

Mme Marie-Claire BINET, M. Marc FOCCROULLE, M. Jean-Paul BASTIN, M. André GERARD, Mme Caroline MARGREVE et M. Jean-Marie BECKERS, Conseillers provinciaux, interviennent à la tribune.

Deux amendements budgétaires ont été déposés ainsi que six propositions de résolution.

Mme la Présidente informe l'Assemblée que la suite des travaux sera consacrée aux réponses des Députés aux différentes interventions.

Interviennent à la tribune : MM. André GILLES, Député provincial-Président, Vincent MIGNOLET, Conseiller provincial (arrivé tardivement), Julien MESTREZ et Christophe LACROIX, Députés provinciaux, interviennent à la tribune.

Mme Mélanie GOFFIN, Conseillère provinciale, intervient à la tribune.

Mme la Présidente clôture, pour ce jour, les réponses des membres du Collège.

L'Assemblée entend :

- Mme Lydia BLAISE pour le groupe ECOLO
- M. André DENIS pour le groupe MR
- M. Dominique DRION, pour le groupe CDH-CSP

- M. Gérard GEORGES pour le groupe PS

Mme la Présidente clôt la discussion générale sur le compte 2010 et les dossiers budgétaires 2012 et rappelle que les amendements déposés les 19 et 20 octobre seront renvoyés directement aux commissions compétentes.

VI APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet au cours de la présente réunion, le procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2011 est approuvé.

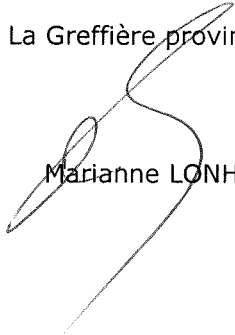
VII CLÔTURE DE LA RÉUNION

Mme la Présidente déclare close la réunion publique de ce jour.

L'Assemblée se sépare à 18h05.

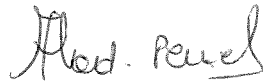
Par le Conseil,

La Greffière provinciale,



Marianne LONHAY

La Présidente,



Myriam ABAD-PERICK

Document 11-12/019

Conformément à l'article L2212-78 1° du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, Mme Chantal BAJOMEE, Conseillère provinciale, ne participe pas au vote sur ce dossier, lequel aboutit à l'adoption de la résolution suivante :

PROJET DE RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Vu le Code de la démocratie Locale et de la décentralisation et plus spécifiquement ses articles L2224-4 et L2224-5 ;

Vu la proposition de la mise en disponibilité par retrait d'emploi dans l'intérêt du service et de l'enseignement de Madame Anne PIROTTE, sur base des articles 81 à 83 du décret du 6 juin 1994 fixant le statut du personnel subsidié de l'enseignement subventionné décidée par le Collège provincial en séance du 19 mai 2011 par arrêté motivé ;

Vu la décision de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la promotion sociale de ne pas se rallier à la proposition de mise en disponibilité par retrait d'emploi dans l'intérêt du service et de l'enseignement de Madame Anne PIROTTE, Directrice f.f. de l'Ecole Polytechnique de Huy notifiée par courrier du 16 août 2011 ;

Vu le caractère inadéquat et incomplet de la motivation de ladite décision et la persistance des dysfonctionnements au sein de l'Ecole polytechnique de Huy ;

Sur le rapport du Collège provincial ;

Décide

Article 1^{er}

De confirmer l'introduction d'une requête en suspension et en annulation devant le Conseil d'Etat à l'encontre de la décision de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la promotion sociale de ne pas se rallier à la proposition de mise en disponibilité par retrait d'emploi dans l'intérêt du service et de l'enseignement de Madame Anne PIROTTE, Directrice f.f. de l'Ecole Polytechnique de Huy.

Article 2

De charger le Collège provincial des modalités d'exécution de la présente décision.

En séance à Liège, le octobre 2011

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,
Marianne LONHAY

La Présidente,
Myriam ABAD-PERICK